

Michael Kirby répond à vos questions

Globe and Mail Update

Le 30 juin 2008, 13 h 53, heure avancée de l'Est

La santé mentale est l'un des problèmes les plus urgents auquel nous devons faire face à titre de pays, de peuple et de personnes affirme l'ancien sénateur libéral Michael Kirby dans un essai publié dans l'édition du samedi du *Globe and Mail*. Il n'y a point de santé sans la santé mentale. Une personne sur cinq vit avec une maladie mentale. Toutefois, la plupart des gens sont trop gênés pour l'admettre en raison de la stigmatisation.

La stigmatisation se traduit par les perceptions négatives avec lesquelles doivent vivre les personnes ayant une maladie mentale, écrit-il. Ces étiquettes négatives sont si pernicieuses que l'image des personnes vivant avec une maladie mentale s'arrête souvent à la maladie, sans plus. En fait, le terme grec *stigma* réfère à une marque ou à un signe permettant d'identifier un animal ou un esclave. Lorsque nous catégorisons les gens selon leur maladie, nous les déshumanisons.

En 2006, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, présidé par M. Kirby, publiait le premier rapport national sur la maladie mentale, *De l'ombre à la lumière*. Ce rapport présentait des histoires déchirantes concernant l'impact de la stigmatisation et la honte ressentie par les personnes vivant avec une maladie mentale.

Ce n'est qu'en rendant complètement acceptable le fait de discuter publiquement des questions liées à la maladie mentale que nous pouvons espérer éradiquer un jour le fléau que représente la stigmatisation, ajoute-t-il.

Les Canadiens doivent adhérer à ce mouvement et encourager leurs amis, leurs voisins et leurs collègues de travail à parler ouvertement de la santé mentale, à se raconter et à faire du bénévolat pour les causes liées à la santé mentale, dit-il.

Que pensez-vous? Aimeriez-vous en savoir plus sur la façon d'éliminer la stigmatisation entourant la maladie mentale? Aimeriez-vous en savoir plus sur ce

que M. Kirby a entendu durant ses déplacements dans tout le pays? Avez-vous des idées?

Il nous a fait plaisir de recevoir M. Kirby lundi midi, heure de l'Est, pour une discussion en direct. Vos questions et ses réponses sont présentées ci-après.

À titre de membre du Sénat de 1984 à 2006, M. Kirby a présidé le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie qui s'est penché sur le système de soins de santé et a publié un rapport en 2002 intitulé *La santé des Canadiens – Le rôle du gouvernement fédéral*.

Sous sa présidence, le comité a aussi produit le tout premier rapport national sur la santé mentale, la maladie mentale et la toxicomanie, *De l'ombre à la lumière*.

Remarque du rédacteur en chef : Des rédacteurs du globeandmail.com liront et accepteront ou rejetteront les questions et les commentaires. Les commentaires et les questions peuvent être raccourcis ou révisés pour les rendre plus clairs. Les documents HTML ne sont pas acceptés. Nous ne publierons aucun commentaire ni question comprenant des attaques personnelles envers les participants aux discussions, contenant des allégations fausses ou non fondées, prétendant citer des personnes ou des rapports lorsque la citation ou les données ne sont pas facilement vérifiables, ni aucun commentaire ou question comprenant un langage vulgaire ou des déclarations diffamatoires. La préférence sera accordée aux lecteurs et aux lectrices qui présentent des questions ou des commentaires en mentionnant leur nom complet et leur municipalité plutôt que d'utiliser un pseudonyme.

Christine Diemert, globeandmail.com : Merci de vous être joints à nous aujourd'hui. Avant de passer aux questions de nos lecteurs et lectrices, j'aimerais en savoir plus au sujet de votre suggestion concernant un organisme national qui aurait pour mandat de changer les attitudes et les comportements à l'égard de la maladie mentale au Canada. Vous avez donné en exemples des groupes formés particulièrement pour certaines maladies, comme le cancer du sein et le diabète, et qui ont un organisme national pour les bénévoles et le soutien au niveau local. Que faut-il pour mettre sur pied un tel organisme? Avez-vous besoin d'un généreux et très riche donateur ou d'un mécène très connu? La maladie mentale peut prendre tellement de formes, comment pouvez-vous tout regrouper sous un même cadre?

Michael Kirby : Nous avons effectivement besoin de fonds pour mettre sur pied un mouvement social national pour la santé mentale. Une partie de ces fonds proviendra du budget de la Commission de la santé mentale du Canada, mais nous rechercherons aussi un très petit nombre de mécènes, que ce soit des

particuliers ou des sociétés, pour nous aider à lancer l'organisme plus tard au cours de l'année. Je suis très confiant, d'après les discussions initiales, que nous réussirons à trouver de tels mécènes.

Si vous souhaitez que la Commission communique avec vous dès que le mouvement sera lancé, veuillez transmettre votre adresse de courriel à mpietrus@mentalhealthcommission.ca.

Marvin Ross de Dundas écrit : Dans notre pays, il peut être très difficile sur le plan juridique d'obliger un patient délirant à suivre son traitement. Même lorsque les patients ne comprennent pas leur maladie (souvent en raison de l'anosognosie associée à la schizophrénie), nous leur donnons le droit de refuser les traitements. Comme le souligne le D^r Fuller Torrey dans ses écrits, cette situation peut mener à l'itinérance, à l'incarcération, à la violence et à la victimisation. Votre commission examinera-t-elle nos lois et les exemples provenant de pays européens comme les Pays-Bas et la Norvège qui semblent obtenir de bien meilleurs résultats que nous?

Michael Kirby : Il est de toute évidence essentiel que nous trouvions un équilibre entre les droits généraux liés à la protection des renseignements personnels de la population canadienne et la nécessité de veiller à ce que les personnes qui ont besoin d'aide obtiennent cette aide. Une des difficultés liées aux lois actuelles repose sur le fait qu'elles présument que les personnes sont capables de faire des choix éclairés. Des modifications législatives doivent être apportées pour s'assurer que, lorsque que cela n'est pas le cas, les personnes obtiennent l'aide dont elles ont besoin, même si elles pensent ne pas en avoir besoin.

Le comité consultatif sur les lois de la Commission de la santé mentale examine les modifications législatives qui doivent être apportées.

Annick Aubert de Toronto, Canada écrit : Que dites-vous à ceux d'entre nous qui ont été des soignants pratiquement toute notre vie? C'est mon cas depuis maintenant 28 ans. Ai-je pris mal soin de lui pendant toutes ces années? Ne suis-je pas en service tous les jours 24 heures sur 24 sans reconnaissance ni encouragement? Sa dernière hospitalisation remonte à 1998. Il est bénéficiaire du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) et sera peut-être admissible à un supplément pour son diabète nouvellement diagnostiqué, peut-être... Il n'a jamais reçu de supplément pour déménager ni pour des lunettes ou des prothèses dentaires. Je complète son allocation tous les jours sans exception...

Michael Kirby : Les membres de la famille sont dans la plupart des cas les principaux soignants des personnes ayant une maladie mentale. Un des principaux objectifs de la Commission de la santé mentale consiste à aider les membres des familles à faire face à la situation. Voilà pourquoi nous avons fondé un comité consultatif spécial pour les questions liées aux soignants naturels.

De nos jours, les gouvernements ne reconnaissent pas, particulièrement dans le système fiscal, l'énorme contribution faite par les soignants naturels et les sommes que leurs contributions font épargner au système de santé public. Les soignants naturels sont essentiellement des travailleurs de la santé à temps plein non rémunérés. La Commission trouvera des façons de les aider.

K. Allen-Shepherd de Toronto, Canada écrit : Ce n'est pas surprenant que de nombreuses personnes souffrant d'une maladie mentale ne peuvent pas travailler. Comment peut-on se trouver un emploi lorsque l'acceptation de ce type d'invalidité fait partie de la politique de l'entreprise? La peur et la confusion font le plus souvent suite à l'annonce d'un trouble bipolaire ou d'une dépression. Qui voudrait embaucher un « dingue »? Quel choix doit faire une personne malade au moment de rédiger son c.v. ou de remplir une demande d'emploi : divulguer sa maladie au risque d'être immédiatement éliminée de la liste des candidats admissibles ou garder le secret pour obtenir l'emploi et recevoir un revenu régulier jusqu'à ce qu'un problème se présente et qu'elle perde encore une fois son emploi?

Michael Kirby : En réalité, de nombreuses personnes, en fait la plupart des personnes, ayant une maladie mentale sont capables de travailler. Il est essentiel de changer l'attitude des employeurs et des travailleurs qui continuent de croire que chaque personne ayant une maladie mentale est soit dangereuse ou soit incapable d'être productive. Il est encourageant de constater que plusieurs employeurs importants du Canada adoptent de nouvelles politiques concernant l'embauche de personnes vivant avec une maladie mentale. Ces politiques reconnaissent qu'une personne vivant avec une maladie mentale peut être un membre productif de la société, même si des accommodements mineurs doivent être apportés dans le milieu de travail.

Le secteur public en général et les gouvernements en particulier sont les plus importants employeurs au pays. La Commission de la santé mentale les encourage à devenir des employeurs modèles en ce qui concerne la santé mentale et à mettre en œuvre nos propositions pour s'occuper des employés qui souffrent d'une maladie mentale pour que ceux-ci puissent continuer de travailler et apporter leurs contributions au gouvernement.

Molly Ware de Pasadena (Terre-Neuve-et-Labrador) Canada écrit : Je remercie le Globe and Mail pour cette série et je remercie tout spécialement Michael Kirby pour le rapport *De l'ombre à la lumière* et pour son travail à la tête de la Commission de la santé mentale. Je vous remercie aussi de recueillir des commentaires aujourd'hui. En tant que parent d'une jeune personne atteinte de schizophrénie, j'aimerais féliciter Jesse Bigelow et sa famille pour avoir raconté leur histoire. Une des difficultés liées à la franchise concernant le fait d'avoir un être cher ayant une maladie mentale psychotique n'est pas seulement la présence de stigmatisation, mais aussi l'anosognosie dont a parlé André Picard dans son article de jeudi. Si votre jeune ne reconnaît pas facilement sa maladie, comment pouvez-vous surveiller sa prise de médicaments et sa compréhension des signes et des symptômes indiquant une rechute? Le processus est long et il faut des années d'essais et d'erreurs et de la patience de la part de toutes les personnes concernées. Aucun parent ne peut survivre à cette situation sans le soutien de la collectivité et la sensibilisation.

Comme ces maladies ont tendance à se développer lorsque les jeunes essaient de devenir indépendants, la dynamique complexe parent/soignant est par le fait même alourdie. Comment pensez-vous que le fait de cibler les jeunes comme il est proposé dans la campagne de sensibilisation de la Commission de la santé mentale aidera les familles dans leur lutte en vue du rétablissement?

Michael Kirby : La campagne de sensibilisation à la stigmatisation donnera des résultats positifs si nous réussissons à empêcher une nouvelle génération de Canadiens à adopter les attitudes négatives envers la maladie mentale qui prévalent de nos jours dans la population. Elle aidera l'enfant ou le jeune ayant une maladie mentale à garder ses amis et à obtenir le soutien de ses pairs.

Le secteur le moins bien desservi du système de santé mentale touche les enfants et les jeunes qui ont une maladie mentale. Par conséquent, l'élaboration de nouveaux plans et de stratégies pour les aider et aider les soignants naturels sera de bien des façons la partie la plus importante de la stratégie nationale en matière de santé mentale que la Commission a le mandat de préparer.

Jung Frau de la Suisse écrit : M. Kirby, j'applaudie les efforts déployés par des gens comme vous pour faire la lumière sur le traitement de la maladie mentale, chose qui était depuis longtemps nécessaire. Cependant, à mon avis, la stigmatisation n'est pas le problème auquel sont confrontées les personnes ayant une maladie mentale. Le rétablissement est le véritable problème... Plutôt que d'écouter le récit des malheurs des gens, pourquoi ne pas écouter les réussites des personnes qui ont réussi à s'en sortir? Merci. Ruth Anderson Genève, Suisse.

Michael Kirby : Vous avez raison. Il est essentiel de publier des histoires positives concernant des personnes qui réussissent à bien vivre avec une maladie mentale. Voilà pourquoi dans mon article je souligne l'importance d'une campagne de sensibilisation à la stigmatisation qui présente des personnes qui réussissent à bien vivre avec leur maladie. Ces exemples positifs sont essentiels pour amener ultimement les Canadiens à changer leurs attitudes et à cesser de regarder toutes les personnes ayant une maladie mentale comme des cas désespérés.

Elaine Mordoch du Canada écrit : Tout d'abord, merci beaucoup pour le travail fait à ce jour. Je suis une infirmière chercheuse qui s'intéresse aux enfants de parents ayant une maladie mentale. J'ai terminé une étude théorique à base empirique avec des enfants qui vivent avec un parent ayant une maladie mentale et je commence actuellement une étude pour connaître le point de vue des parents quant à leur expérience de la maladie mentale et leur rôle parental. En me fondant sur certaines de mes conclusions, j'aimerais voir une organisation plus holistique des services pour cette population, notamment du soutien pour les compétences parentales et des services d'extension spécialisés pour les enfants vivant avec un parent ayant une maladie mentale. Il ne faut pas manquer de promouvoir le fonctionnement familial, de réduire les risques associés à une maladie mentale parentale et de faire encore plus pour optimiser le potentiel des enfants se trouvant dans une telle situation. La fragmentation des services, c'est-à-dire les services aux enfants et à la famille et les services psychiatriques, favorise la peur de l'appréhension qui limite les efforts pour joindre les parents et les enfants. Je sais que l'Australie travaille à des ressources pour les enfants et les familles. Comment procédera le Canada?

Michael Kirby : Encore une fois, cette question met l'accent sur l'importance de consacrer des ressources additionnelles pour la santé mentale des enfants et des jeunes. La question intéressante qui est soulevée ici est que parfois il s'agit d'un enfant qui apprend à vivre avec un parent ayant une maladie mentale plutôt que le contraire. La Commission devra se pencher sur cette situation dans sa stratégie touchant les enfants et les jeunes.

Victoria Arsenualt de Halifax, Canada écrit : J'aimerais effacer la stigmatisation entourant la maladie mentale. J'aimerais pouvoir parler de mon fils, qui a une maladie mentale, et ne pas avoir peur de la réaction des gens. Comment y arriver?

Michael Kirby : Votre commentaire illustre clairement pourquoi une campagne de sensibilisation à la stigmatisation est nécessaire.

L'objectif précis d'une campagne de sensibilisation à la stigmatisation qui sera entreprise par la Commission est de changer suffisamment les attitudes de la population canadienne pour que vous et les personnes dans votre situation n'aient plus à craindre de parler à leurs amis, à leurs voisins et à leurs collègues de la maladie mentale d'un membre de leur famille.

Nous avons besoin de gens comme vous pour participer à la campagne à venir.

Diane Cizek de Burlington, Canada écrit : Cher M. Kirby, j'appuie entièrement la Commission de la santé mentale et votre volonté à inviter les gens ayant une maladie mentale à participer à la campagne. J'ai beaucoup souffert de problèmes de santé mentale et j'aimerais faire partie des changements qui ont actuellement lieu concernant la maladie mentale. Quel rôle pourrais-je jouer dans les initiatives gouvernementales pour améliorer la souffrance des personnes ayant une maladie mentale?

Michael Kirby : Voir mes commentaires ci-dessus concernant la participation. Pour communiquer avec la Commission afin d'offrir votre collaboration, visiter [notre site Web](#) ou envoyez nous un courriel à l'adresse info@mentalhealthcommission.ca

Lester Biddle de Toronto, Canada écrit : M. Michael Kirby, je m'inquiète de l'absence de canal de communication vers les membres de la Commission de la santé mentale du Canada. À ce jour, il n'y a qu'un numéro général de téléphone et une adresse de courriel. Mon message envoyé à cette adresse de courriel m'a donné comme réponse « nous verrons ce qui se passera » et il n'y a pas de politique officielle de protection de la confidentialité. Le personnel de bureau va filtrer toutes les communications et déterminera ce qui adviendra d'elles.

La CSMC semble déjà prendre un visage pour devenir une autre institution lourdement bureaucratique ayant à sa tête trop de cadres suffisants motivés par l'ascension des échelons administratifs. Je m'inquiète énormément que la CSMC tombe dans une relative obscurité avec le temps en dehors de la couverture médiatique et des campagnes de financement, ratant ainsi l'occasion d'apporter de véritables changements. Selon moi, la CSMC devrait être quelque chose comme un parlement pour faire entendre la voix des Canadiens vivant avec une maladie mentale.

Le public pourra-t-il avoir un accès direct aux membres clés de la CSMC? Serez-vous plus qu'un autre club de cadres élitistes et de bureaucrates?

Michael Kirby : Je vous remercie pour votre commentaire sur la difficulté d'accéder aux membres de la Commission et à son personnel. En tenant compte

de votre commentaire, je vous assure que toutes les modalités sont passées en revue, car nous devons être ouverts et accessibles. En fait, le succès du rapport du comité sénatorial s'explique en partie par les audiences publiques menées à la grandeur du pays et par l'invitation lancée pour communiquer avec le comité sénatorial par l'entremise de son site Web. La Commission doit être accessible à tous.

Elizabeth Templeton de Hamilton (Ontario) Canada écrit : Cher sénateur Kirby, j'ai toujours eu beaucoup d'estime pour vous durant votre carrière comme sénateur en raison de votre approche humanitaire face aux lois présentées au Sénat. Il me semble que vous avez toujours posé un second regard objectif sur les projets de loi présentés au Sénat.

Que proposeriez-vous comme mesures adéquates pour une personne (citoyenne canadienne moyenne, sans influence particulière) qui est intéressée à voir la mise en œuvre des 12 étapes présentées dans l'édition du samedi du *Globe and Mail*?

Je fais appel à des services de santé mentale ici à Hamilton à la clinique externe de l'Hôpital St. Joseph. À la clinique externe, services psychiatriques communautaires, je préside une équipe de soutien à la clientèle (équipe d'évaluation des situations de crise et de soutien) afin faire circuler chez les patients les mêmes messages qui ont été abordés dans la série d'articles – vous n'êtes pas seuls, il y a de l'aide, plus d'une combinaison de thérapie et/ou de médicaments peuvent être nécessaires pour poursuivre le rétablissement. Je participe aussi aux services communautaires d'entraide ici à Hamilton.

Je vous remercie pour le précieux temps et les efforts continus que vous consacrez en vue de réduire la honte et la stigmatisation associées à la maladie mentale dans nos collectivités. Merci aussi au *Globe and Mail* pour présenter le sujet de la maladie mentale, de la toxicomanie et des mesures correctionnelles à des personnes qui ont du pouvoir ou qui ont accès au pouvoir et qui peuvent apporter des changements dans ce domaine très préoccupant pour tous les Canadiens. Cordialement, Elizabeth Templeton.

Michael Kirby : Votre question illustre pourquoi la Commission de la santé mentale organisera un mouvement national pour la santé mentale. Des milliers de Canadiens comme vous dans tout le pays veulent contribuer à l'amélioration du système de santé mentale, mais se sentent sans voix et impuissants. Je crois qu'en permettant aux Canadiens de se regrouper dans un mouvement national, nous pourrions nous assurer que tous les gouvernements acquièrent la volonté politique d'améliorer les services offerts aux Canadiens ayant une maladie mentale.

Carol MacDougall de Stratford, Canada écrit : Avez-vous trouvé de l'information sur l'importance de l'attachement des jeunes envers leurs parents ou des adultes aimants durant l'enfance et l'adolescence afin de prévenir certains problèmes de santé mentale? Cette information pourrait-elle être ajoutée à la stratégie sur la santé mentale élaborée pour le Canada, particulièrement en ce qui concerne l'augmentation de la capacité des parents/soignants de maintenir des liens solides avec leurs enfants (l'importance de faire de la sensibilisation à ce sujet et de mettre des ressources en place lorsque la situation est difficile, p. ex., en cas de séparation ou de divorce?).

Michael Kirby : Il est essentiel que les enfants dont les parents se séparent reçoivent des services de counseling. Cela fera partie de notre stratégie à l'intention des enfants et des jeunes.

Jodi Cohen du Canada écrit : Je n'ai pas de question, mais j'aimerais beaucoup témoigner de mon respect et de mon appréciation au *Globe and Mail* pour cette série d'articles extraordinaires et au sénateur Kirby pour son travail dans le domaine de la santé mentale. En tant que bénévole active auprès de l'Association canadienne pour la santé mentale, j'ai été particulièrement contente de constater ce genre de couverture. La lutte contre la stigmatisation, les conversations sur la santé mentale et la promotion de la compréhension et de la compassion sont des victoires très importantes. Merci infiniment. Jodi Cohen, Calgary.

Michael Kirby : Je suis tout à fait d'accord avec votre commentaire. Cette série publiée par le *Globe and Mail* a permis à des milliers de Canadiens de connaître la vérité sur la maladie mentale. La Commission de la santé mentale applaudit le *Globe* pour son travail extraordinaire.

Une maman inquiète d'Etobicoke, Canada écrit : J'ai une fille de 17 ans ayant un trouble d'apprentissage, des troubles de l'humeur et de l'anxiété et qui a passé un an dans un centre de traitement. Nous avons maintenant de la difficulté à trouver une école qui l'acceptera avant ses 18 ans. Elle veut obtenir ses crédits d'études secondaires. Vers qui pouvons-nous nous tourner? Je vous demande de ne pas publier mon nom, car je travaille auprès d'enfants dans la collectivité. Merci.

Michael Kirby : Vous devriez communiquer avec la section ontarienne de l'Association canadienne pour la santé mentale. Le numéro de téléphone est le 1-866-531-2600. [Ce lien](#) offert dans le [site Web de l'Association](#) vous mènera vers la politique en matière d'éducation.

Marnin Heisel de London, Canada écrit : M. Kirby, je vous remercie d'avoir amorcé les démarches en vue de régler la question de la santé mentale au Canada et d'avoir suscité l'intérêt du gouvernement fédéral concernant les soins de qualité en matière de santé mentale (p. ex., le rapport de la commission Kirby *De l'ombre à la lumière* et la Commission de la santé mentale du Canada). J'ai une question. L'OMS nous révèle que le suicide est l'une des principales causes de morbidité et de mortalité évitables et de souffrances émotives indescriptibles causant plus de 1 000 000 pertes de vie chaque année dans le monde entier. Au Canada, près de 10 personnes mettent fin à leurs jours quotidiennement et un nombre cent fois supérieur à ce chiffre posent probablement des gestes autodestructeurs.

Nous avons les spécialistes du suicide et de la prévention du suicide parmi les plus compétents au monde, des spécialistes et des cliniciens d'intervention chevronnés, des chercheurs et des analystes politiques en santé publique de haut niveau, des spécialistes en sciences sociales, des éducateurs, des fournisseurs de soins et un solide réseau de survivants. Le Canada a aidé les Nations Unies et l'OMS à organiser une conférence à Banff en 1993 qui a mené à une invitation lancée à tous les pays du monde à élaborer des politiques nationales pour la prévention du suicide. De nombreux pays sont passés à l'action (notamment l'Angleterre, l'Irlande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis). Le Canada est l'un des derniers grands pays industrialisés à NE PAS avoir de politique nationale sur la prévention du suicide et ce malgré le fait que l'Association canadienne pour la prévention du suicide (il y a près de 4 ans) publiait un document autofinancé et intitulé « *The CASP Blueprint for a Canadian National Suicide Prevention Strategy* » dans lequel elle explique comment une telle politique pourrait être élaborée. À ce jour, ce document a été une source d'inspiration pour des stratégies provinciales et régionales de prévention du suicide. Pourtant, il n'existe encore aucune stratégie nationale.

De quelle façon la Commission de la santé mentale du Canada aide-t-elle les spécialistes en prévention du suicide et les survivants à élaborer une stratégie de prévention du suicide distincte d'une stratégie canadienne en matière de santé mentale (tout en y étant complémentaire)? Merci beaucoup pour vos réflexions et pour votre initiative! D^r Marnin Heisel.

Michael Kirby : La Commission de la santé mentale collaborera avec des spécialistes pour élaborer une stratégie de prévention du suicide qui s'adresse particulièrement aux enfants et aux adolescents. Le suicide est la deuxième cause en importance de décès chez les Canadiens âgés de 15 à 24 ans, tout juste derrière les accidents de la route. De plus, le taux de suicide chez les jeunes des Premières nations est cinq fois plus élevé que la moyenne nationale.

Il est essentiel que le Canada adopte une stratégie de prévention du suicide efficace afin de réduire les pertes de vie évitables chez nos jeunes.

Christine Diemert, globeandmail.com écrit : Merci de nous avoir consacré du temps M. Kirby. Nous avons reçu beaucoup de questions et je m'excuse auprès des personnes à qui il a été impossible de répondre. Avant de terminer notre entretien, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Michael Kirby : Les courriels reçus aujourd'hui montrent clairement l'importance de créer un mouvement national pour la santé mentale afin d'améliorer le piteux état des services offerts aux personnes ayant une maladie mentale, particulièrement les enfants et les jeunes. J'espère que tous les lecteurs de la série d'articles du Globe se joindront à ce mouvement lorsqu'il sera lancé plus tard au cours de l'année.